

APPEL A COMMUNICATION

14-16 JUIN 2010 - LYON, FRANCE



2^{ÈME} CONGRES TRANSATLANTIQUE

**« COMPTABILITE, CONTROLE, AUDIT ET GESTION DES COUTS DANS
LA GLOBALISATION ET LA NORMALISATION »**



**AMERICAN
ACCOUNTING
ASSOCIATION**

MANAGEMENT ACCOUNTING SECTION

Les communications en anglais, espagnol, portugais ou français sont acceptées

L'Institut de Socio-Economie des Entreprises et des Organisations (ISEOR), en partenariat avec l'IAE de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Institut International des Coûts (IIC), ainsi que le soutien de la Management Accounting Section (MAS) de l'American Accounting Association (AAA), a organisé à Lyon le 1^{er} congrès transatlantique de comptabilité, audit, contrôle et gestion des coûts et le 10^{ème} congrès international de l'IIC. Ce fût une grande réussite avec plus de 400 participants en provenance d'Europe, d'Amérique Latine, des Etats-Unis, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. C'est pourquoi, l'ISEOR, l'IIC et la MAS ont décidé d'organiser **le 2^{ème} congrès transatlantique de comptabilité, contrôle, audit et gestion des coûts dans la globalisation et la normalisation à Lyon, en 2010.**

L'ISEOR est un des centres de recherche parmi les plus actifs en Europe en management des organisations et des coûts. L'IIC est une Fédération d'Associations académiques et de réseaux de recherche d'Argentine, du Brésil, de Colombie, de Cuba, de France, du Mexique, du Paraguay, du Portugal, d'Espagne et d'Uruguay. La MAS est une des plus importantes sections de l'AAA (Etats-Unis). **Le 2^{ème} Congrès Transatlantique** sera consacré à des problématiques touchant à l'évolution et l'adaptation de la comptabilité, de l'audit, du contrôle et de la gestion des coûts, au regard de la globalisation et des nouvelles régulations qui caractérisent l'économie mondialisée.

THÈMES

1) Contrôle et normalisation dans une économie mondialisée

Le contrôle de gestion est de plus en plus confronté à une dialectique entre la conformité aux normes internationales et l'adaptation aux contextes culturels spécifiques. En dehors des grandes entreprises qui s'inscrivent dans l'espace mondial, les PME développent leurs propres pratiques de contrôle. Le contrôle interne et son corollaire, la maîtrise des risques, contribuent aux pratiques de « bonne » gouvernance des organisations. De plus, l'implication des parties prenantes nécessite de prévoir ou d'adapter des outils de communication et de gestion tels que le reporting, le tableau de bord stratégique, le contrôle formel/informel. **Les pratiques de contrôle doivent ainsi s'acclimater aux « cultures » nationales et locales, d'autant plus que le contrôle a un impact sur la comptabilisation de l'investissement immatériel. Le contrôle peut se développer et s'enrichir des approches critiques portant sur des thèmes tels que : quête de l'authenticité, méthodes et outils de mesure du contrôle, mesure de l'efficacité et de l'efficacéité du contrôle, impact de la responsabilité sociale et du développement durable sur le contrôle, contrôle de gestion des incitations et des rémunérations, outils de contrôle de gestion (tableau de bord prospectif...), nouvelles tendances pour l'enseignement et la recherche en contrôle.**

2) Management des coûts et normalisation dans une économie mondialisée

Ce thème aborde toutes les problématiques liées aux systèmes de gestion des coûts. Sont notamment attendues des contributions innovantes concernant l'intégration des systèmes de contrôle au sein des entreprises et la création de connaissances en

contrôle, théoriques et opérationnelles, pour les secteurs privés, publics et associatifs. Ce thème regroupe des débats sur la gestion stratégique des coûts, cherchant des alternatives d'amélioration et d'intégration des systèmes avec les systèmes de gestion, ainsi que l'association de la connaissance académique au secteur productif. **Les thèmes suivants pourront être analysés :**

gestion stratégique des coûts ; application de modèles quantitatifs dans la gestion des coûts ; coûts de la qualité ; gestion des coûts, environnement et responsabilité sociale ; gestion des coûts et technologies de l'information, gestion des coûts logistiques dans les chaînes productives ; gestion des coûts dans les entreprises agricoles et agro-alimentaires ; gestion des coûts dans les entreprises de commerce et de services ; gestion des coûts dans les entreprises du secteur tertiaire ; gestion des coûts dans le secteur gouvernemental, gestion des coûts pour les micro, petites et moyennes entreprises ; gestion de la connaissance et du capital intellectuel ; coûts et performances sociales (absentéisme, rotation du personnel...), coûts et performances cachés, outils de contrôle de gestion (coût/valeur des activités ...) ; nouvelles tendances pour l'enseignement et la recherche dans la gestion des coûts ; nouvelles tendances dans les pratiques professionnelles de la gestion des coûts.

3) Comptabilité et normalisation dans une économie mondialisée

Chaque pays a son propre système comptable qui s'inscrit dans un environnement aux multiples facettes, d'ordre politique, juridique, social, économique et culturel. Les différents systèmes comptables (comptabilité générale ou comptabilité financière) nationaux avec leurs spécificités peuvent être plus ou moins rattachés à deux grands modèles comptables : le modèle anglo-saxon et le modèle germano-latin appelé plus simplement modèle continental. La diversité des systèmes comptables nationaux ne facilite pas le développement international des grandes entreprises et l'investissement direct étranger, d'où la recherche d'une harmonisation comptable internationale. L'IASB a développé un référentiel comptable international (normes IAS-IFRS complétées par des interprétations SIC-IFRIC) qui s'applique aux entreprises privées. L'IFAC, par l'intermédiaire de l'un de ses comités, l'IPSASB, a également élaboré un corps de normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Ces deux référentiels comptables internationaux constituent pour les Etats des sources d'inspiration pour la construction de leurs systèmes comptables. Ainsi l'Union Européenne a consacré par voie réglementaire, depuis 2002, les normes IAS-IFRS ; celles-ci s'imposent aux sociétés cotées qui doivent présenter leurs comptes consolidés en appliquant ces normes comptables internationales. **Dans ce contexte, les thèmes suivants seront abordés : comptabilisation des actifs immatériels, rôle de l'IAS 39 dans la crise financière, pertinence des méthodes de dépréciation d'actifs, comptabilité de gestion ; nouvelles tendances pour l'enseignement et la recherche en comptabilité ; pertinence des ratios comptables traditionnels ; limites de l'information comptable ; approche critique des modèles comptables (évaluation du goodwill, valorisation des stocks...) ; histoire des entreprises et de la comptabilité.**

4) L'audit dans une économie mondialisée et régulée

Pour lutter contre les fraudes – Bernard Madoff aux Etats-Unis ou Jérôme Kerviel (Société Générale) en France - et les crises financières - comme « la crise des subprimes » - qui ont entraîné l'effondrement ou de graves difficultés d'entreprises et de banques renommées telles que Lehman aux Etats-Unis, Santander en Espagne ou

Natixis en France, de nombreux pays ont renforcé leurs lois de sécurité financière et leurs normes d'audit pour restaurer la confiance des investisseurs et sécuriser l'information financière. La multiplication des scandales financiers (Enron-Andersen et Worldcom aux Etats-Unis, Parmalat en Italie, Batam en Tunisie ...) au cours des dix dernières années avait déjà conduit, avec un succès relatif, à une extension des lois de sécurité financière un peu partout dans le monde (loi Sarbanes-Oxley de juillet 2002 aux Etats-Unis, loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 en France, loi de sécurité financière du 18 octobre 2005 en Tunisie ; Amérique latine....). La nécessité de restaurer la confiance dans les marchés financiers et la qualité des informations entraîne notamment une diffusion croissante des normes internationales d'audit (ISA) élaborées par l'IFAC, et la création de nouvelles instances de régulations. **Dans ce contexte de besoin croissant de sécurité et de transparence financière, de nombreuses questions méritent d'être posées. Ainsi la question de l'indépendance de l'auditeur s'impose avec plus d'acuité : est-elle un mythe ou une réalité ? Les pratiques de l'audit interne se développent en relation avec l'audit externe, notamment par l'intermédiaire des comités d'audit. Le marché mondial de l'audit a généré au cours de ces dernières années des regroupements par fusion des grands cabinets (les « big four »). Quelle place les petits et moyens cabinets peuvent-ils occuper sur ce marché mondial dominé par quelques grands cabinets ? L'approche de l'audit par les risques marque-t-elle un progrès ou une régression ? Comment l'auditeur peut-il gérer la dialectique déontologie (éthique) / efficacité ? Sur quels modèles peut-il fonder son activité d'audit ? Quel est l'impact des modèles de contrôle interne (COSO 1 et 2) en audit ? Quelles sont les nouvelles tendances pour l'enseignement et la recherche en audit ?**

TYPES DE SESSIONS
SESSIONS JEUNES CHERCHEURS
SESSIONS PARALLÉLES
SESSIONS PLÉNIÈRES

Format

Normes des soumissions :

- Les enseignants-chercheurs aussi bien que les doctorants doivent envoyer un *résumé* d'environ 4 500 caractères au plus tard le **11 janvier 2010**.
- Les *papiers complets* d'un volume maximal de 15 pages ou 30 000 caractères (en français, anglais, portugais ou espagnol) doivent être envoyés au plus tard le **20 février 2010**.
- Les révisions seront adressées aux auteurs au plus tard le **20 mars 2010**.
- Les *papiers définitifs* après révision seront à adresser au plus tard le **15 avril 2010**.

Normes : MS word, Times New Roman, taille 10, simple interligne. 2,3 cm de marge à gauche, 4,4 cm de marge à droite, 2,5 cm en haut et 3 cm en bas, et reliure 0 cm. Orientation du papier en portrait. Afficher les pages en vis-à-vis pour l'ensemble du document. Format papier B5 : 18,2 cm en largeur et 25,7 cm en hauteur avec les en-têtes à 0 cm et les pieds de pages à 2 cm. Les sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée, justifiée à gauche et en majuscules. La page de titre doit apparaître de la façon suivante sur une page SÉPARÉE du corps du texte : TITRE du papier, TYPE : enseignant-chercheur, doctorant, professionnel préparant un doctorat. Le nom de la PERSONNE A CONTACTER : choisir une personne comme contact. Indiquer la LISTE des noms d'auteurs dans l'ordre désiré. Donner les COORDONNÉES de chaque auteur y compris : Nom, Organisme ou Université d'affiliation, Adresse postale, Téléphone et fax, Adresse électronique.

Frais de participation :

-Etudiants en doctorat : 100 €, comprenant l'inscription et le CD-ROM des actes.

-Enseignants-chercheurs et participants professionnels : 300 €, comprenant l'inscription, le CD-Rom, les déjeuners et le dîner de gala.

Correspondance et soumissions : colloqueaaaiic2010@iseor.com Voir aussi le site : www.iseor.com